

L'ECHO



de Hauteville



N° 46
Avril 2009



Les Ligues de santé du canton de Fribourg

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations, notamment à Fribourg et à Bulle:



• Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Service psycho-social
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 02 90



• Association fribourgeoise du diabète

- Service médico-social
- Activités d'information et de prévention
- diabete@liguessante-fr.ch – www.associationdudiabete.ch/fribourg
- Tél. 026 426 02 80



• Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Service médico-social
- Centre de remise d'appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch
- Tél. 026 426 02 70



• Le CIPRET – Centre d'information et de prévention du tabagisme

- info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch
- Tél. 026 425 54 10



• Centre de dépistage du cancer du sein

- Pour toutes les femmes âgées de 50 à 70 ans
- depistage@liguesante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 425 54 00



Photo des élèves de la classe 5-6P à Hauteville prise en automne 2008.

Accroupis au premier rang, de gauche à droite:

Matthieu Pralong (H), Laurent Ballif (C), Ségolène Andrey (H),
Eva Lombardo (H), Salomé Perrotti (H), Charlotte Ramel (H),

Assis au deuxième rang, de gauche à droite:

Nina Reisch (H), Pauline Flahaut (H), Laurine Kolly (C),
Sophie Kolly (H), Anaïs Niquille (V), Johan Gapany (C)

Debout au troisième rang, de gauche à droite:

Carèle Tinguely (C), Cyril Reynaud (H), Julien Sudan (Instituteur),
Gaëtan Bartolucci (H), Lucas Revirron (V), Thierry Piller (H),
Michaël Tena (H), Mathias Sciboz (C), Barbara Schmoutz (V)

Quand la neige est là, tout va...

Tous ceux qui aiment la neige, et pas seulement les skieurs et les promeneurs en raquettes, ont vécu un hiver de rêve. A fin février, il y avait plus d'un mètre de neige sur les hauteurs de Hauteville pour le traditionnel Trophée de la Berra qui doit bientôt en être à sa 30^e édition. Cette manifestation sportive est avant tout un trait d'union entre notre village et celui de Cerniat, avec le célèbre Gîte d'Allières comme point central. Une quinzaine d'équipes ont profité de ces conditions exceptionnelles pour vivre une aventure originale. Le Ski-Club aimerait que les participants soient encore plus nombreux. Il faut savoir que ce Trophée est ouvert à tous. L'époque où il était réservée aux skieurs de fond est terminée. Maintenant, les skieurs et skieuses en peau de phoque ont pris le relais et les adeptes de la raquette ont été accueillis avec joie. Ils étaient malheureusement peu nombreux lors de la dernière édition. Peut-être y avait-il trop de neige ?

Le Ski-Club Hauteville adresse un merci spécial à Christian Repond et à sa famille qui ont organisé le ravitaillement à leur chalet devant lequel passait le nouveau parcours.



Ravitaillement au chalet de Fabienne et Christian Repond lors de la préparation du parcours, la veille de la course.



Montaine Rauber, lors de l'Helvetia Trophy organisé par le SC Hauteville

Du côté des coureurs, il faut mettre en évidence le retour de Yannick Ecoffey, 8^e de la coupe fribourgeoise et notamment 4^e des 30 km classique des Monts-de-Riaz. Chez les jeunes, le trio Montaine Rauber, Sylvia Blanc et Pierre Murith continue d'être à la pointe cantonale, trustant les titres et les coupes. Montaine s'est particulièrement mise en évidence à la finale suisse à Sparenmoos, en se classant 2^e de sa catégorie d'âge. Le Ski-Club accueillerait volontiers de nouveaux jeunes, l'idéal étant qu'ils s'annoncent en début de saison pour profiter du traditionnel camp de fin d'année. Celui de l'hiver dernier à La Clusaz, en France, fut particulièrement réussi

Ski-Club Hauteville

Alimentation mobile: profitez de ce service!

Il y a un peu plus de vingt ans, Hauteville pouvait se targuer de compter trois magasins d'alimentation, dont une boulangerie. Mais les temps ont bien changé et la dernière épicerie a fermé sa porte en mars 2002. Depuis lors, notre village n'offre plus la possibilité d'aller faire ses courses.

En fait, ce n'est plus tout à fait le cas, car depuis le mois de mars 2008, Jacqueline et Jean-Félix Chassot se sont lancés dans le commerce mobile sous le nom de **Chassot Alimentation mobile**, sillonnant de nombreux villages, dont le nôtre, avec un gros 4x4 complété d'une remorque réfrigérée. **Chaque mardi matin**, ils sont à notre disposition au bas du village, puis se rendent de maison en maison ou de quartier en quartier. Ils effectuent même un deuxième passage le mercredi pour les personnes absentes le mardi ou pour celles qui désirent compléter leur panier de ménagère. En cas d'absence, vous pouvez aussi passer commande et vos commissions seront déposées dans un endroit de votre choix.



Environ 200 produits alimentaires, dont des fruits et légumes, de la viande, du pain, des produits laitiers, des produits surgelés, des boissons non alcoolisées et même des aliments pour animaux. Pour les lotos, la famille Chassot vous confectionnera de magnifiques corbeilles garnies.

Pour le paiement, pas de problème, vous pouvez aussi payer avec une carte de crédit. Aucun frais de benzine, aucune surfacturation pour livrer à domicile et des prix avantageux sont autant d'atouts pour ce nouveau service apprécié de plus de 200 clients par semaine.

Profitez de ce service et de faire connaissance avec la famille Chassot.

www.chassotalimentation.ch - 079 660 89 43

Nouveau site Internet «Stop Violence en Gruyère»

L'association «Stop Violence en Gruyère» a pour but :

- de promouvoir et de soutenir toute action en faveur de la jeunesse de la Gruyère;
- de lutter contre la violence et les incivilités;
- d'apporter soutien et conseil aux victimes.

Elle peut exercer toutes activités de nature préventive et permettant de favoriser son but principal, en particulier le respect des valeurs citoyennes. Dans ce sens, elle peut effectuer des études sociologiques et en publier les résultats, intervenir auprès des autorités civiles et scolaires, voter des résolutions, agir au plan politique, organiser des rencontres, des conférences et communiquer des informations.

www.stopviolence.ch

Tondeuses à gazon

Avec l'arrivée des beaux jours, les tondeuses à gazon reprennent du service. Pour préserver les rapports de bon voisinage, nous vous demandons de **renoncer aux travaux bruyants** :

- à midi (entre 12 h et 13 h)
- le soir après 20 h
- et le dimanche

Incinération illégale de déchets

Les effets néfastes de l'incinération illégale de toutes sortes de déchets (ménagers, de jardins, cartons, papier, bois usagé, etc.) dans des installations inadaptées (p. ex. chauffage au bois ou en plein air) sont malheureusement encore trop largement sous-estimés.

La contamination du sol et les risques en découlant pour la santé (notamment par les métaux lourds et les micropolluants tels que la dioxine) sont souvent ignorés.

En introduisant une disposition restrictive dans la loi (art 30c al. 2 de la loi sur la protection de l'environnement), le législateur a tenu compte des graves effets que cette pratique peut générer. Nous prions donc la population de respecter strictement les dispositions en vigueur. Seules les petites quantités de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins peuvent être brûlées, à la condition que leur incinération ne dégage que peu de fumée.

Le conseil communal enjoint tous les habitants à faire preuve de respect d'autrui et de l'environnement.

D'avance un grand merci à chacun pour sa précieuse collaboration.

Le conseil communal

Claude Van Laer démissionne de l'exécutif communal

Claude Van Laer est entré au Conseil communal en mars 2006, lors des dernières élections communales. Il y assume depuis trois ans la responsabilité du dicastère de l'environnement, de l'épuration, de l'économie, du tourisme et des relations avec les sociétés locales. Conscientieux et disponible, Claude Van Laer a mis toute son expérience et ses compétences au service de la collectivité. Son caractère affable, son esprit d'ouverture et son sens de la collégialité lui ont permis d'être unanimement apprécié, tant par ses collègues du conseil que par les personnes qu'il a rencontrées dans le cadre de sa fonction. Ayant atteint ce printemps l'âge de 65 ans, il a mis un terme, à fin avril, à son activité de conseiller communal, désireux de profiter pleinement de son nouveau statut de retraité.



Nous lui exprimons ici toute notre estime et notre reconnaissance pour l'excellent travail accompli durant ce mandat. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, une longue et heureuse retraite bien méritée. Un hommage lui sera rendu à l'assemblée communale.

Jean-Luc Probst entre au Conseil communal



C'est **Jean-Luc Probst**, 46 ans, père de deux enfants, exerçant la profession de paysagiste, qui rejoindra le Conseil communal, suite à la démission, à fin avril, de Claude Van Laer. En effet, une seule liste a été déposée dans les délais impartis. Jean-Luc Probst est donc élu tacitement. Membre de la commission financière depuis plusieurs années, il s'intéresse depuis longtemps aux destinées de notre commune. Il a aujourd'hui décidé de franchir un pas supplémentaire en intégrant l'exécutif

communal, mettant ainsi de façon plus intensive encore son expérience et ses compétences au service de la collectivité. Nous le remercions très sincèrement pour son engagement et lui souhaitons plein de satisfactions dans sa nouvelle fonction.

Suite à ce changement au sein du Conseil communal, la répartition des dicastères et la composition des différentes commissions vous seront communiquées ultérieurement. Elles seront notamment consultables sur le site internet www.hauteville.ch.

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Hauteville
sont convoqués en assemblée ordinaire le

lundi 27 avril 2009, à 20 h 00, à la salle paroissiale

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'assemblée du 16 janvier 2009
(Il ne sera pas lu; il peut être consulté au bureau communal
dès le 14 avril 2009)
2. Comptes 2008
 - 2.1. Présentation
 - 2.2. Rapport de la Commission financière
et de l'organe de révision
 - 2.3. Approbation
3. Modification du budget 2009
Travaux de rénovation de l'appartement de l'école
4. Nomination d'un membre de la Commission financière
5. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au Bureau communal, dès le 14 avril 2009, pendant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal

INFORMATION COMMUNALE

Collecte 2008 de vieux vêtements

Au cours de l'année 2008, 1,22 tonnes de vieux vêtements et de chaussures usagées ont été collectées dans le conteneur CONTEX de notre déchetterie. La part de recettes résultant de cette action, d'un montant de CHF 122.-, est versée au profit des Institutions humanitaires du Canton de Fribourg.

Les bénéficiaires remercient la population pour l'exploitation toujours active qui est faite de cette opportunité de mise au rebut judicieuse, tant sur le plan écologique que social.

COMPTES 2008		BUDGET 2008	
Charges	Produits	Charges	Produits
★ 512'794.30	★ 275'360.95	★ 508'350.-	★ 270'500.-
★ 79'830.20	★ 76'205.65	★ 55'350.-	★ 52'000.-
★ 446'546.05	★ 67'062.25	★ 461'450.-	★ 66'950.-
★ 36'958.00	★ --	★ 44'100.-	★ --
★ 120'440.55	★ 2'857.40	★ 119'700.-	★ 2'500.-
★ 227'042.05	★ 3'970.80	★ 243'420.-	★ 8'000.-
★ 82'020.90	★ 4'746.65	★ 87'692.-	★ --
★ 198'366.25	★ 160'472.70	★ 223'120.-	★ 148'600.-
★ 209'722.70	★ 281'156.83	★ 141'050.-	★ 95'600.-
★ 749'625.70	★ 1'825'247.75	★ 159'942.-	★ 1'392'092.-
★ 2'663'346.70	★ 2'697'080.98	★ 2'044'174.-	★ 2'036'242.-
B 33'734.28			D 7'932.-
Rés. compte fonctionnement			
COMpte DES INVESTISSEMENTS			
★ 59'645.75	★ 4'000.00	★ 65'000.-	★ --
★ --	★ --	★ --	★ --
★ --	★ --	★ --	★ --
★ --	★ --	★ --	★ --
★ --	★ --	★ --	★ --
★ 97'976.60	★ 81'053.25	★ 145'000.-	★ 31'500.-
★ 40'902.25	★ 57'517.55	★ 33'000.-	★ 36'000.-
★ --	★ --	★ --	★ --
★ 58'875.95	★ 4'050.00	★ 35'000.-	★ --
★ 257'400.55	★ 146'620.80	★ 278'000.-	★ 67'500.-
	D 110'779.75		D 210'500.-
Rés. compte investissements			

RÉSULTATS COMPTES 2008COMpte DE FONCTIONNEMENT

0. Administration
 1. Ordre public
 2. Enseignement et formation
 3. Culte, culture et loisirs
 4. Santé
 5. Affaires sociales
 6. Routes et chemins
 7. Eau, environnement et aménag.
 8. Agriculture, forêts, tourisme
 9. Finances, impôts et immeubles
- Totaux

Rés. compte fonctionnement

COMpte DES INVESTISSEMENTS

0. Administration
 1. Ordre public
 2. Enseignement et formation
 3. Culte, culture et loisirs
 4. Santé
 5. Affaires sociales
 6. Routes et chemins
 7. Eau, environnement et aménag.
 8. Agriculture, forêts, tourisme
 9. Finances, impôts et immeubles
- Totaux

Rés. compte investissements

Nouveau règlement sur la détention des chiens

Lors de la dernière assemblée du 16 janvier 2009, le législatif communal a adopté le nouveau règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens. Ce règlement a également été approuvé par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. Il est entré en vigueur le 3 mars 2009. Les détenteurs et détentrices d'un chien en ont tous reçu un exemplaire par courrier. Ce règlement ainsi que la loi (LDCh) et l'ordonnance sur la détention des chiens (ODCh) sont également consultables par tous sur notre site internet.

Désormais, les propriétaires de chiens devront s'acquitter d'un **impôt de CHF 50.- par chien et par année**. Cet impôt permet à la commune de financer la mise en place et l'entretien de poubelles pour déjections canines. Ces poubelles ont été demandées à plusieurs reprises par des citoyens lors des dernières assemblées communales. Une quinzaine de ces poubelles vient d'être installée sur le territoire communal.

L'article 9 du règlement précise:

¹ Toute personne ayant la responsabilité d'un chien veille à ce que celui-ci ne souille pas le domaine public et privé d'autrui.

² **Il lui incombe de ramasser les déjections de son animal et de les évacuer dans les installations communales prévues à cet effet.**

Voici encore les **autres principales obligations** des détenteurs ou détentrices d'un chien mentionnées dans le règlement communal:

- Le détenteur ou la détentrice d'un chien est tenu de prendre toutes les mesures propres à éviter que son animal ne trouble l'ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publics.

- La personne qui détient un chien doit éduquer son animal de façon à assurer la protection des personnes, des animaux et des choses et doit en tout temps l'avoir sous contrôle. Il est interdit, en particulier, d'incommoder des passants et des passantes avec un chien.



- Il est interdit de laisser son chien errer sur le territoire communal.

- Les chiens sont interdits dans l'enceinte du cimetière et de l'école. Ils doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les quartiers d'habitation.



De gauche à droite: Guillaume Probst, Odile Ecoffey, Dolorès Bongard, Olivier Schouwey, Kevin Morel. Manquent à l'appel: Maurane Bapst, Florian Berger, Romain Buchs, Valentin Gabriel, Simon Loosli, Joëlle Ruppen, Emma Clayton, Maëlle Beaud, Amandine Gaillard, Saskia Paiva Sanz, Morgane Rossi.

Pour marquer notre entrée dans la citoyenneté, nous avons eu le plaisir de recevoir de notre commune une invitation à partager, en compagnie du conseil communal, un délicieux repas au restaurant du Lion d'Or.

Après l'apéritif de bienvenue, nous avons eu l'honneur de poser pour la traditionnelle photo réunissant les nouveaux citoyens. Pendant le copieux repas, les conseillers et les deux secrétaires ont présenté leurs différentes fonctions au sein de l'exécutif communal. Puis ce fut à notre tour de nous présenter et d'exposer nos projets d'avenir. Nous avons également eu tout loisir de poser des questions aux conseillers communaux. Pour marquer cette nouvelle citoyenneté, nous avons reçu en cadeau un livre sur les institutions politiques suisses illustré par le dessinateur humoristique «Mix & Remix», ainsi qu'un stylo en argent rhodié gravé «Commune de Hauteville».

C'est sur un discours du syndic que s'est terminée cette merveilleuse soirée. Un tout grand merci à la commune de Hauteville pour ce grand moment de convivialité.

Les nouveaux jeunes citoyennes et citoyens de Hauteville

**Douleurs à la nuque,
dorsales ou articulaires !**

Adressez-vous à :

Véronique Roch

Infirmière

Hydrothérapie, massages thérapeutiques,
pratique vertébrale et extension articulaire

reconnus par les assurances

www.cabinet-de-sante.ch

Cabinet de Santé «Vert d'Eau»

Route du Jorat 5 - 1648 Hauteville

Tél. 079 304 96 42

Auberge du Lion-d'Or



Le Ruz - 1648 Hauteville

☎ 026 915 15 51

Restauration soignée
Vins de choix

Fermé le lundi et le mardi

A VOTRE LIBRAIRIE

Grand choix
de livres religieux,
bibles, catéchismes,
albums, DVD et CD

**LIBRAIRIE
DU PARVIS**



1648 HAUTEVILLE

Tél. 026.915.93.93 Fax 026.915.93.99

Internet: www.parvis.ch

Coiffure 

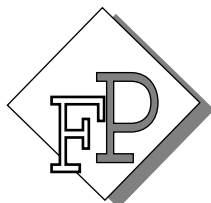
Dames - Messieurs - Enfants

Le petit salon sympa

Elisabeth Fest - Au Village

1648 - **HAUTEVILLE**

026 915 34 43



☎ 026 915 17 77

**Menuiserie
François Passaplan**

Charpente - Rénovation

1648 Hauteville

Programme 2009 de la Société de Tir

Avril VE 3			ASSEMBLÉE
Avril SA 18	9.00-11.00		Entraînement jeunes tireurs
Avril SA 18		13.30-15.30	Tir d'ouverture
Avril SA 25	9.30-11.30		TIR OBLIGATOIRE
Avril SA 25		13.30-15.30	Entraînement jeunes tireurs
Mai SA 2	9.30-11.30		Concours de groupes
Mai SA 9			Finale district de groupes
Mai SA 16	9.30-11.30		Entraînement tir de section
Mai SA 23			Finale cantonale de groupes
Mai VE 29		18.00-20.00	Tir avancé Giron de Montsalvens
Mai SA 30	9.30-11.30		Tir de coupe ou entraînement
Juin	5 - 6 - 7		Tir de Section
Juin VE 12		18.00-20.00	Giron de Montsalvens à Gruyères
Juin SA 13	9.30-11.30	13.30-15.30	Giron de Montsalvens à Gruyères
Juin SA 13		13.30-15.30	Tir avancé Giron de Biffé à Hauteville
Juin ME 17		18.00-20.00	Coupe de la Fédération ou entraînement
Juin VE 19		18.00-20.00	Giron de Biffé à Hauteville
Juin SA 20		13.30-17.30	Giron de Biffé à Hauteville
Juillet SA 4	9.00-11.30		Entraînement Tir cantonal
Juillet ME 8		18.00-20.00	Entraînement ou coupe de la Fédération
Juillet SA 11			TIR CANTONAL
Août ME 19		18.00-20.00	Tir de coupe ou entraînement
Août SA 22	9.30-11.30		TIR OBLIGATOIRE
Août VE 28		18.00-20.00	Tir avancé Tir Amical à Corbières
Sept. VE 4		18.00-20.00	Tir Amical à Corbières
Sept. SA 5		13.30-17.30	Tir Amical à Corbières
Sept. VE 11		18.00-20.00	Tir de clôture
Sept. SA 12	9.30-11.30	13.00-17.00	Tir de clôture
Sept. VE 18			Souper de clôture

**Attention! Le bureau pour la vente de munition sera fermé
30 minutes avant la fin des tirs / Sans aucune exception!**

BONNE SAISON À TOUS

SOCIÉTÉ DE TIR «LES CARABINIERS»

ANNONCE – ANNONCE – ANNONCE – ANNONCE – ANNONCE – ANNONCE – ANNONCE

Cherche une personne qui pourrait **faucher l'herbe sur mon terrain** au bord du lac (route de la Presqu'île) **deux fois par année** ou qui veut **pâture des moutons**.
Intéressé? Téléphonez à Hannes Friedli au 079 745 13 18.

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Raphaël Rolle, agent local
Hauteville

Marc-André Rochat
conseiller en assurances,
La Tour-de-Trême

Jacques Yerly, agent général, Bulle

Agence générale de Bulle
Rue de Gruyères 41 - tél. 026 916 10 40
bulle@mobi.ch - www.mobibulle.ch

Pépin

votre jardinier

Le Casar
1648 Hauteville

Natel 079.307.80.23



FABIENNE SCHNEIDER - Membre ART

Nouvelle adresse du cabinet:

Impasse des Terreaux 6 - 1632 Riaz
Rendez-vous + combo: 079 812 33 25

Réflexologie: Massage de points réflexes des pieds correspondant au corps entier. *Stimule l'élimination des toxines - Relaxe - Equilibre le corps en globalité.*

Massage à l'huile tiède "PIJAT": Le corps entier est massé à l'huile tiède aromatisée d'un mélange d'huiles essentielles personnalisé. *Relaxe en profondeur - Dénoue tensions et blocages - Tonifie le corps.*

Thérapie physique en EAV (Electro-Acupuncture du Dr. Voll): *Equilibre - Relance l'énergie du corps - Anti-douleurs - Calme - Renforce.*

Conseils en huiles essentielles: Les huiles essentielles nous (ré)équilibrent, nous relaxent et nous soignent. Elles nous transmettent **JOIE - CHALEUR - SANTE.**

RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen du Gibloux

Heures d'ouverture:

Lundi: 8h30-11h00

Mardi: 16h00-19h00

Mercredi: fermé

Jedi: 8h30-11h00

Vendredi: 16h00-19h00

1648 Hauteville

Tél. 026 915 33 36

Fax 026 915 33 37

www.raiffeisen.ch



*Vieux pont en pierre traversant le ruisseau des Fourches, près de la chapelle du même nom
(photo J.-M. Castella)*

9^{ème} Tour d'Hauteville: dimanche 28 juin 2009

Que vous soyez sportif ou non, intéressé ou pas par la course à pied, venez toutes et tous participer à cette belle fête villageoise qui offre une occasion unique de rencontres et de partage. Venez aussi pour encourager les coureurs, en particulier les enfants qui assurent chaque année un spectacle de choix haut en couleur et en émotion.



Tour d'Hauteville

Coiffure Béatrice

COIFFURE DAMES ET MESSIEURS

NOUVEAU à Hauteville

026 912 38 90

079 537 85 39

SUR RENDEZ-VOUS

Béatrice Brodard, Rte de la Fin 42, 1648 Hauteville

Numéros utilesTél.Fax

Secrétariat communal	026.915.92.00	026.915.92.09
lundi: 08h00 - 10h00 mercredi: 17h00 - 19h00 mardi: 14h00 - 16h00 ou sur rendez-vous e-mail: secretariat@hauteville.ch – caisse@hauteville.ch internet: www.hauteville.ch		
Caisse communale	026.915.92.01	026.915.92.09
Salle du conseil (lundi 19h45 - 21h30)	026.915.92.02	
Syndic (Jean-Marie Castella)	026.915.93.90	026.915.93.99
Ecole d'Hauteville	026.915.27.98	
Ecole de Corbières	026.915.06.30	
Ecole de Villarvolard	026.915.32.09	
Etat civil – Bulle	026.305.75.50	026.305.75.51
Agent AVS (Chantal Morel)	026.915.92.00	
Commandant du feu (118)	079.358.39.29	
Assistant pastoral (Olivier Essacaz)	026.915.32.70	
Hôpital / Ambulance	026.919.91.11	
Pharmacie de service	026.912.33.00	
Banque Raiffeisen	026.915.33.36	

Publication / Rédaction

La rédaction remercie chaleureusement les annonceurs et les donateurs généreux pour leur aide financière à l'impression de l'Echo. Sachez aussi que l'Echo est à votre disposition pour toutes communications.

Compte bancaire
Raiffeisen No 30421.71

Rédaction de l'Echo

Responsable de rédaction:

— Jean-Marie Castella, Au Village

026.915.93.90

jm.castella@hauteville.ch

Vos informations sont les bienvenues!